



**MONSEIGNEUR GUY DE KERIMEL**

**21 FEVRIER 2020**

## **COMMUNIQUÉ**

### **Occupation illégale des locaux de la paroisse St Paul par l'association DAL (Droit Au Logement)**

Le diocèse de Grenoble-Vienne a été informé dans l'après-midi du vendredi 21 février 2020 de l'occupation illégale par l'association DAL de la salle paroissiale de l'Eglise Saint-Paul, située rue Lieutenant Chabal. Le but étant d'y mettre à l'abri de la rue des jeunes majeurs migrants qui, selon ce qui avait été dit au diocèse, seraient scolarisés dans des internats de Grenoble et sa région, lesquels ferment durant les vacances scolaires. Le diocèse n'avait pas préalablement donné son accord pour que ces locaux soient réquisitionnés.

L'accueil des migrants est un sujet sur lequel le diocèse se mobilise depuis longtemps : actuellement plus de 300 migrants sont hébergés dans le diocèse par des familles catholiques ou dans les locaux paroissiaux. Cependant le diocèse ne cautionne pas la manière de procéder du DAL qui est de s'imposer et de mettre devant le fait accompli. Le diocèse ne soutient pas cette manière de faire et par conséquent ne souhaite pas s'associer à l'action du DAL.

Cependant, sensible à la détresse décrite par ces jeunes migrants pour un bon nombre scolarisés et à leur volonté de s'insérer dans notre société, Mgr Guy de Kerimel, évêque de Grenoble-Vienne, qui s'est rendu sur place en début de soirée, leur a proposé, après les avoir écouté, de rester jusqu'au lundi 9 mars 8h, date de la fin des vacances scolaires en Isère. Ils doivent en revanche s'engager fermement à respecter ce délai et à rendre les locaux dans l'état où ils les ont trouvés, faute de quoi il demandera aux forces de l'ordre d'intervenir pour mettre fin à cette occupation. Le diocèse n'a à cette heure-ci aucun engagement ferme de leur part. Le diocèse a signifié au DAL, que si une situation analogue se reproduisait ultérieurement, il n'y aurait cette fois-ci pas de délai accordé.

Le DAL a souhaité se réunir en assemblée générale dans la soirée, ses membres reprendront contact avec le diocèse demain samedi 22 février à 9h pour lui faire part de leur décision.

#### **CONTACT PRESSE :**

Sophie FITTE

*Service Eglise en dialogue – Directrice de la communication*

Tél : 07 83 69 74 97

[sophie.fitte@diocese-grenoble-vienne.fr](mailto:sophie.fitte@diocese-grenoble-vienne.fr)